

Spectacles et objets siglés - une campagne inédite sur le handicap à Nancy

by La Gazette - lundi, février 16, 2015

<http://correspondances.fr/spectacles-et-objets-sigles-une-campagne-inedite-sur-le-handicap-a-nancy/>

Depuis 2010, la cité ducale et son interco font preuve d'imagination pour sensibiliser leurs agents à la question du handicap au travail. Des efforts menés avec le centre communal d'action sociale et l'Opéra national de Lorraine.

Le 17 novembre 2014, 650 agents ont réservé une standing ovation à Guillaume Bats, jeune humoriste atteint de la maladie des os de verre dont le spectacle « Attention à la tête » a démontré que le handicap n'entravait ni l'autodérision, ni le talent. Organisé par les DHR du Grand Nancy, de la Ville, du CCAS et de l'Opéra théâtre, le spectacle offert aux agents et à leur famille parachevait une première convention avec le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique (FIPHFP) et marquait la signature d'un deuxième partenariat triennal ratifié par les quatre collectivités. Entre 2010 et 2014, ces dernières ont passé la proportion d'agents handicapés de 5,7 à 6,4 %, dépassant les obligations légales. Ce succès résulte à la fois d'une volonté politique et d'une mobilisation constante des directions des ressources humaines tant pour sensibiliser l'ensemble des agents que pour former l'encadrement et les partenaires sociaux.

En 2011, les quatre collectivités ont invité leurs agents à 48 ateliers thématiques portant sur six types de handicaps. Elle ont ensuite organisé des séminaires présentés sous forme théâtrale au Musée des Beaux-Arts, puis proposé des journées d'échange durant laquelle ils ont pu expérimenter des parcours en fauteuil et découvrir les possibilités techniques permettant d'atténuer le handicap. Réservé aux agents, le spectacle de Guillaume Bats a constitué le point d'orgue de cette communication qui a touché plus d'un millier d'agents en trois ans. Le message est également passé par des objets imaginés par les DRH, tels un étui de dés ronds, une tasse siglée « *Je ne vois pas les choses comme toi* » ou des stylos aux teintes criardes, mais bien visibles.

Cette campagne s'est doublée de sessions de formation soigneusement structurées. Début 2011, les agents des Ressources humaines ont été formés à la prise en charge des agents en situation de handicap. Ces sessions se sont élargies un an plus tard aux membres des comités techniques paritaires (CTP) et des Commissions d'hygiène et de sécurité (CHS). Fin 2012, 171 managers ont suivi des formations à l'accueil et à l'accompagnement des agents en situation de handicap. Les prochaines sessions démarreront début 2015, après le renouvellement des Comités techniques (ex-CTP) et des CHSCT (ex-CHS).

La formation interne est axée sur la connaissance du handicap et les moyens d'y remédier. Les managers et collègues des agents concernés prennent connaissance de l'existence de souris d'ordinateurs adaptées, de logiciels de traduction simultanée en langue des signes ou d'établis à hauteur variable. Les agents eux-mêmes sont informés des possibles participations financières de la collectivité aux frais d'appareillage et orientés vers des médecins, responsables prévention ou ergonomes. Souscrite pour la période 2015/2017, la deuxième convention prévoit un coût global de 466 000, dont 253 000 euros pris en charge par le FIPHFP, soit un niveau de dépense stable par rapport à la première période.

« Certains personnels doivent être formés en priorité »